

# 310 dossiers rentrés pour les arts de la scène

**Politique culturelle** La remise à plat des subventions a créé un appel d'air pour l'obtention de subsides stables.

**T**ous les opérateurs en arts de la scène en Communauté française (théâtre, théâtre jeune public, théâtre action, danse, musique classique, non classique et contemporaine, conte, arts forains) désireux d'obtenir un contrat-programme pour la période 2018-2022 ont dû remettre avant le 17 janvier un dossier de demande très détaillé.

Nous avons appris qu'il y a eu, au total, 310 dossiers rentrés! Un chiffre très impressionnant. Si beaucoup étaient déjà subsidiés par contrats-programmes ou conventions (catégorie désormais supprimée), un quart des demandes (78) provient d'opérateurs (compagnies, individus, lieux) qui ne disposaient jusqu'ici ni de contrats-programmes ni de conventions mais parfois de simples aides ponctuelles.

A ce stade, les montants demandés excèdent certainement largement l'enveloppe générale pour les arts de la scène. Mais la ministre de la Culture Alda Greoli (CDH) ne veut pas donner l'écart actuel entre la somme des demandes et l'enveloppe disponible. Car les différentes commissions d'avis qui vont maintenant se pencher, jusqu'au 30 juin, sur ces dossiers devront donner un avis artistique mais aussi une évaluation

budgétaire. Et la ministre, qui devra sur la base de ces avis prendre ses décisions à l'automne, connaîtra seulement alors son enveloppe disponible. Mais "gap" il y aura et donc, choix très douloureux.

## 50 % de dossiers pour les compagnies

La ventilation des dossiers introduits est intéressante avec le théâtre adulte en tête avec 83 dossiers soumis, suivi des musiques non classiques (56 dossiers) et du théâtre jeune public (32). Dans le cadre du vif débat – faut-il subsidier davantage les compagnies ou les institutions? –, on notera que près de 50% des dossiers (143 dossiers) ont été introduits par des "structures de création" (les compagnies). Seuls 24 dossiers concernent les "lieux de création" et 16 dossiers les "centres scéniques" (les institutions phares, centres dramatiques et chorégraphiques) mais ces derniers avec les plus grosses demandes, il est vrai.

**Guy Duplat**